

HONORAIRES dûs aux Ponts & Chaussées pour intervention en 1954 dans les travaux du stade d'entraînement à l'Ecole Joinville

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 26 Septembre 1955

Mesdames,

Messieurs,

Le Service des Ponts & Chaussées par bordereau d'envoi n° 1524/2127 du 15 Septembre 1955, m'a transmis, pour mandatement, un décompte d'honoraires, au titre de l'année 1954, pour intervention dans les travaux à effectuer pour le stade d'entraînement scolaire de Joinville qui s'élève à la somme de 20.336 Frs.

Les budget étant réglés, je vous demande, pour ne pas différer le paiement de ces honoraires, de bien vouloir voter par autorisation spéciale:

1°) l'annulation d'un crédit de 20.336 Frs du chapitre XXXVI article 4 "Honoraires d'architectes et de géomètre" qui laisse un disponible suffisant.

2°) l'ouverture d'un crédit additionnel de 20.336 Frs au chapitre XXXVI "Honoraires dûs aux Ponts & Chaussées, en 1954, dans les travaux à effectuer pour le stade d'entraînement de l'Ecole Joinville"../.

Le Maire,

Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.